



Carsat Retraite
& Santé
au travail
Midi-Pyrénées



**l'Assurance
Maladie**

Service Social
Midi-Pyrénées

2018

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Aveyron

FICHE IDENTITE 12



CPAM

Avenue de Bamberg, RODEZ

Rue du REC, MILLAU

27 Allée Aristide Briand,

VILLEFRANCHE

Rue Maréchal Foch, DECAZEVILLE

36 46

servicesocial.rodez@carsat-mp.fr



1 responsable départementale,
1 assistante sociale chargée de
projets,
8 assistantes sociales,
4 secrétaires.



NOS ACCUEILS :

Rodez, Decazeville, Saint-Geniez
d'Olt, Espalion, Villefranche de
Rouergue, Réquista, Naucelle
Capdenac Gare, Millau,
Saint-Affrique, Séverac le château.



94,6%* des assurés sont
satisfaits à l'égard du service
social : écoute attentive, prise en
compte de la situation personnelle,
clarté des réponses apportées,
conseils donnés, information
sur les droits et aides possibles,
information sur les démarches à
réaliser, suivi personnalisé de la
situation.

Le service social de la Carsat Midi-Pyrénées est un service social spécialisé, dans le domaine de la santé. Il s'adresse aux assurés du régime général et à leurs ayants droit en difficulté, confrontés ou susceptibles de l'être, à un problème de santé ou de perte d'autonomie, ainsi qu'à une situation de précarité ou de fragilisation sociale.

En tant qu'acteur de prévention, il va à la rencontre des assurés par une démarche proactive d'offres de service. Cette démarche permet d'intervenir en anticipation des difficultés liées à la maladie ou à l'éloignement du système de santé. Il contribue ainsi à la lutte contre l'exclusion et favorise l'accès aux droits à la santé ainsi qu'au système de soins.

Il exerce son activité dans le cadre d'une coordination institutionnelle et de partenariat extra-institutionnel. Son action est une des composantes de la gestion du risque exercée par le réseau de l'Assurance Maladie, dans le cadre de sa mission d'assureur solidaire en santé.

5 AXES SANTÉ

- Accès aux soins
- Employabilité
- Sortie d'hospitalisation
- Bien vieillir
- Prévention (axe transversal)

INTERVENTION SOCIALE INDIVIDUELLE

En 2018, **4 705 offres de service** ont été envoyées en direction des assurés.

2 370 assurés ont rencontré le service social.

L'intervention sociale a été apportée au cours de **5 343 entretiens** dont :

- 2 526 entretiens dans les lieux d'accueil,
- 429 entretiens à domicile,
- 2 388 entretiens téléphoniques.

REPARTITION PAR MODES D'INTERVENTION

Accompagnement social >

54%

46%

< Intervention conseil

REPARTITION PAR AXES D'INTERVENTION

38%



Accès aux soins

37%



Employabilité

15%



Sortie d'hospitalisation

10%



Bien vieillir

INTERVENTION SOCIALE COLLECTIVE

677 personnes ont été accompagnées dans le cadre de **8 actions collectives**, au cours de **72 séances**.

REPARTITION DES ACTIONS PAR AXE

Axe santé et accès aux soins **4**

Axe santé et employabilité **1**

Axe santé et bien vieillir **3**

- ACTIONS -

Plusieurs types d'actions collectives ont été proposés :

- Des **réunions d'informations collectives**, avec pour objectif de transmettre de l'information et vérifier son appropriation afin de favoriser le retour à l'emploi ou le passage en invalidité.
- Des **séances d'Interventions Sociales d'Intérêt Collectif**, avec pour objectif de transmettre de l'information et de donner corps à un agir collectif auprès du public jeunes ou des invalides passant à la retraite, ...

Ces actions sont pour certaines élaborées et mises en œuvre avec des partenaires internes du Réseau Assurance Maladie, de la CARSAT ou externes (Mission Locale, SAMETH, CICAS...).

ZOOM

sur une
action
collective



Préparez dès maintenant votre retraite, un accompagnement collectif proposé aux personnes bénéficiaires d'une pension d'invalidité, à un an de la retraite !

Trois réunions départementales ont regroupé 81 personnes en 2018, dans les locaux du foyer des jeunes travailleurs à Onet le Château.

81
personnes
concernées

Cette action a été co construite avec l'antenne Carsat, le CICAS et la CPAM de l'Aveyron, pilotée par le service social.

Le service social anime l'intégralité de l'action et coordonne l'intervention plus ponctuelle des partenaires extérieurs.

PASSAGE A LA RETRAITE DES INVALIDES

*Un accompagnement
collectif proposé aux
personnes bénéficiaires
d'une pension d'invalidité*

L'objectif premier est d'éviter des ruptures de droits au moment du passage à la retraite et aussi d'ouvrir des possibles sur la façon de prendre en charge sa santé et sa vie sociale.

Des informations sont données sur les droits retraite, les modalités de demande mais aussi sur l'accès aux soins des personnes fragiles et le non recours aux soins.

Le service social propose en dernière partie, une réflexion autour du bien vieillir.

le Bien vieillir

Le visionnage d'un film sur les centenaires d'Okinawa permet d'aborder les facteurs favorables au bien vieillir, le lien social, une alimentation variée, saine adaptée à l'âge, l'exercice physique quotidien.

Les participants échangent, débattent et repartent avec l'envie de vivre, l'envie de s'inscrire dans des lieux collectifs, des ateliers du bien vieillir, points info séniors, centres sociaux et pour certains même de découvrir le numérique !

Les informations reçues, les échanges, les invitations à la découverte de choses nouvelles permettent aux personnes de s'engager dans une démarche de promotion de leur santé, en comprenant l'intérêt parfois de changer de comportements.